

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 SEPTEMBRE 2015****Objet : SEMCODA : AUGMENTATION DE CAPITAL**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - DRHOUIIN - DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

*Intervention du Président BAILLY*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain détient 3 841 actions de la SEMCODA (société d'économie mixte de construction du département de l'Ain), soit environ 0,4 % du capital. Cette participation représente dans nos comptes un montant de 154 303,86 €.

La SEMCODA souhaite procéder à une augmentation de capital de 56 530 actions, passant son capital de 15 441 472 € à 16 345 952 €.

La Chambre se voit donc proposée de souscrire à 225 nouvelles actions d'un nominal de 16,00 € avec une prime d'émission de 267,00 €, soit 283,00 € par action. Les souscriptions seront reçues jusqu'au 15 novembre 2015 inclus.

Cette souscription représente un montant de 63 675,00 €. Cette participation devra faire l'objet de l'approbation par les services de Monsieur le Préfet de Région Rhône-Alpes et par une commission des finances.

Le Bureau vous propose d'approuver la souscription par la Chambre à l'augmentation de capital de la SEMCODA.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, approuve la souscription par la Chambre à l'augmentation de capital de la SEMCODA.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	34
- Nombre de Membres présents .....	20
- Nombre de voix pour .....	20
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président